

Saint-Germain-Laval

Commune dynamique des bords de Seine



CONCRÉTISONS ENSEMBLE VOS PROJETS IMMOBILIERS

ACHAT - VENTE

06 86 82 82 08

Estimation gratuite

david.jaksic@iadfrance.fr



David JAKSIC



 Réseau de proximité

 Honoraires adaptés

 Diffusion sur près de 200 sites

 Recherches personnalisées



Ouvert du lundi au samedi
De 9h à 11h et de 14h à 18h

Jean-Marc COMAILLE
26 rue de la Voie Creuse
77130 Saint-Germain-Laval

comailleauto77@gmail.com

06 15 18 76 15

Entretien - Réparation toutes marques

sarl **EESM** BERMUDEZ



PELLE MÉCANIQUE
FONÇAGE
ECLAIRAGE PUBLIC
FEUX TRICOLORES
ELECTRICITÉ INDUSTRIELLE
ÉVÉNEMENTIEL



Siège Social
6, rue du Port de Courbeton - 77130 SAINT GERMAIN LAVAL
Tél. : 01 64 70 36 50 - Fax : 01 64 70 24 56
eesm@wanadoo.fr



GAZEL

Alimentation Générale

**Centre Commercial du Bas de la Montagne
Saint-Germain-Laval**

**Vous accueille 7j / 7
De 8 h à 13 h et de 14 h 30 à 20 h**

& réalise vos travaux de couture

**Tél : 06 83 14 31 08
01 64 70 23 72 / 01 60 74 42 06**

Saint-Germain-Laval

Commune dynamique des bords de Seine

EDITO DU MAIRE



Nous constatons que notre commune qui a très peu de ressources propres, est logée à la même enseigne que d'autres communes de même strate qui, elles, perçoivent des ressources importantes (commerces, autoroutes, carrières, ...).

Comment expliquer que le pourcentage de subventions attribué à ces communes « riches » soit identique au nôtre ? Ne pourrait-il pas y avoir un delta permettant aux communes « moins riches » de bénéficier de subventions plus importantes ?

Par ailleurs, comment expliquer qu'un projet d'implantation de panneaux photovoltaïques, certes sur une ancienne décharge dépolluée et sécurisée, ainsi que sur un terrain communal, soit refusé par les services de la DRIEE alors qu'il nous est enjoint de favoriser les énergies propres et renouvelables ? Le Conseil Municipal était très favorable à ces projets qui, malheureusement, ne pourront voir le jour et qui nous aurait permis de recevoir quelques deniers.

Les familles qui composent notre village, sont des anciens, propriétaires depuis 1976-1978 (environ 450 personnes de plus de 65 ans), des couples, dont les deux travaillent, avec une moyenne de 2.500 €/mois, deux à trois enfants à charge, résidant en zone pavillonnaire. Les autres qui vivent dans les 25 % de logements sociaux de la Commune, sont : soit des familles monoparentales sans grandes ressources ou vivant uniquement d'allocations, soit en situation précaire. Pour ces dernières, le CCAS ne dispose que de 15.000 € pour les aider en priorité à l'achat d'alimentation ou au paiement de factures d'énergie. Nous ne pouvons faire plus car elles sont de plus en plus nombreuses.

Voici en quelques lignes un résumé de notre quotidien qui je l'espère, attirera votre attention et suis à votre disposition si vous souhaitiez avoir de plus amples explications.

Je vous remercie par avance des quelques moments que vous aurez pris pour lire ce courrier.

Recevez, Monsieur le Président de la République, l'expression de ma haute considération et de mon plus profond respect. »

Le Maire

Suite à la demande que j'avais faite en Juillet 2018 pour permettre aux enfants de CM2, accompagnés de leurs enseignantes de l'Ecole élémentaire de Courbeton, de participer aux soirées de l'Elysée, j'ai été ravie de pouvoir annoncer aux 46 élèves qu'ils allaient assister à un concert exceptionnel dans la Salle des Fêtes du Palais de l'Elysée le Mardi 13 Novembre 2018.

Nous avons eu, les enfants et moi-même, l'honneur de nous entretenir avec le Président de la République. Je lui ai rapidement parlé des problèmes de notre Commune mais, le temps étant limité, la conversation fut rapide. Je lui ai donc écrit pour lui faire part de l'état de notre Commune à ce jour.

Voici le contenu de ma correspondance :

« **Monsieur le Président de la République,**

Je tiens d'abord à vous remercier de l'exceptionnelle « soirée de l'Elysée » à laquelle les enfants de CM2 de l'Ecole élémentaire de Saint-Germain-Laval ont assisté le Mardi 13 Novembre dernier.

Lors des quelques minutes d'entretien, je n'ai pu, en ma qualité de Maire de Saint-Germain-Laval depuis 2001, vous évoquer les problèmes que nous rencontrons journalièrement dans la gestion de notre commune semi-rurale moyenne (2893 habitants).

Aussi, sur les conseils de Raphaël COULHON, je me permets de vous faire un bilan rapide de notre situation :

Depuis environ quatre années, les dotations ont considérablement diminué, à savoir 600.000 € cumulés en moins sur cette période. Notre budget de fonctionnement 2018 s'élève à 2.600.000 € et se répartit avec les postes principaux suivants :

- 40 % pour les salaires de nos 30 agents qui œuvrent dans les services administratifs (4), les services techniques voirie et bâtiments (7), les cantines scolaires (3), l'entretien des écoles et autres bâtiments communaux (4), les écoles maternelles (4), le centre de loisirs (6), la médiathèque (2),

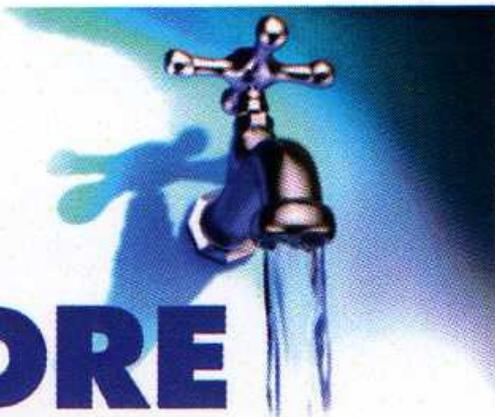
- 25 % attribués aux enfants, qui sont notre priorité depuis 2001, répartis pour le budget « école », le périscolaire (garderies pré-post scolaires, cantines et centre de loisirs), la médiathèque.

Quant à nos investissements, nous sommes obligés d'emprunter puisque nous ne disposons que de 100.000 € pour notre CAF nette du remboursement de prêts (capacité d'autofinancement).

Le remboursement de la dette actuelle représente 12 % de notre budget.

De ce fait, nous devons constamment être très attentifs et économes pour nos dépenses à caractère général et, pour maintenir nos investissements, nous multiplions les demandes de subvention auprès des partenaires : Département de Seine-et-Marne, Région Ile-de-France, DRAC, Etat (DETR), Sénat, et autrefois réserve parlementaire par le biais du Député de l'époque (Yves JEGO).

PLOMBERIE CHAUFFAGE MARTIN ALEXANDRE



DEPANNAGE ENTRETIEN RAMONAGE

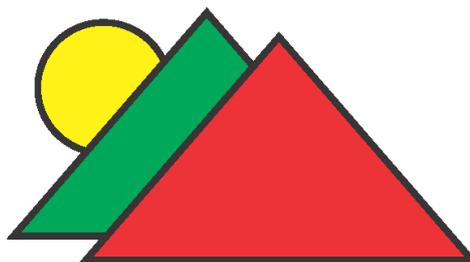
3, rue de la Voie Creuse (Gardeloup)
77130 Saint-Germain-Laval
Mob. 06 31 67 08 03
Tél. 01 60 74 22 15
alexandre.martin35@orange.fr



SEINE ET MARNE CONSTRUCTIONS

ENTREPRISE GÉNÉRALE DE BATIMENT

- Rénovation
- Extension
- Maison individuelle
- Isolation
- Couverture



Construit et rénove pour vous

Tél. : 01 64 70 01 11

www.smc77.com

8, rue du Pharle - ZI • 77130 MONTEREAU

SIRET 440 078 046 00024

Saint Germain Laval

vous informe

SOMMAIRE

VIE MUNICIPALE

Compte-rendu du Conseil Municipal p.06

Inscription sur les listes électorales p. 09

ENFANCE - JEUNESSE

5^{èmes} foulées scolaires p.10

ALSH « Nathalie » p.12

Sortie exceptionnelle des CM2 p.14

VIE LOCALE

Cérémonie du 11 Novembre 2018 p.18

Décoration du village p.23

VIE ASSOCIATIVE

p.24

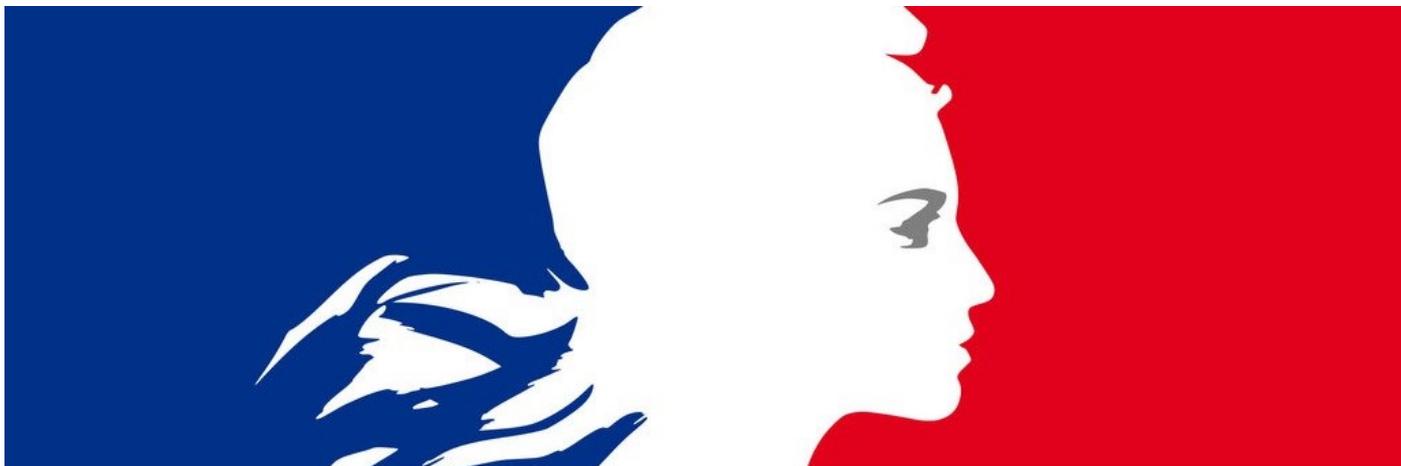
INFORMATIONS

p.26

AGENDA

p.27

Compte-rendu du Conseil Municipal



Conseil Municipal

PRESENTS :

- Madame de SAINT LOUP Marie-Claude,
- Messieurs AUTHIER Bernard, FONTAN Michel,
- Mesdames CHEVAL Michèle, VIRIN Catherine, BOTREL Dominique, AUGÉ Elisabeth,
- Messieurs TYCHENSKY Jean, BERTHIER Hervé, HALLART Frédéric, FAGIS Christophe,
- Messieurs LE GOFF Philippe, DIEUX Emmanuel, Conseillers d'opposition

Absents représentés :

- Monsieur HUSSON Michel, représenté par Madame VIRIN Catherine,
- Madame TRINCHEAU-MOULIN Georgette, représentée par Monsieur TYCHENSKY Jean
- Madame BONHOMME Florence, représentée par Madame CHEVAL Michèle,
- Madame BENOIST Simone, représentée par Madame de SAINT LOUP Marie-Claude,
- Monsieur MARTINEZ Jean-Claude, représenté par Monsieur DIEUX Emmanuel.

Absent excusé : Monsieur MADELENAT François.

Absents : Mesdames TELLIER Aline, DUHAMEL Nathalie, LE BEUX Véronique, Monsieur MARTIN Olivier.

Secrétaire de séance : Monsieur BERTHIER Hervé

Madame le Maire indique aux conseillers présents que sera vu en « Affaires et questions diverses » le point suivant : *Astreintes du Personnel Technique – Régularisation de la délibération prise le 31/05/2010 quant au cadre d'emploi des Techniciens*

Madame le Maire demande s'il y a d'autres questions diverses ?

ORDRE DU JOUR

1 - APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE SEANCE DE CONSEIL PUBLIC DU 12 JUIN 2018

Le Conseil approuve, à l'unanimité, le compte-rendu de séance du Conseil Public du 12 Juin 2018.

2 - DECISION MODIFICATIVE n° 2 AU BUDGET PRIMITIF COMMUNE 2018

Le Conseil décide, à l'unanimité, de prendre une décision modificative n° 2 au BP Commune 2018.

3 - CONVENTION DE REPAS LIVRES AVEC LA SOCIETE FRANÇAISE DE RESTAURATION ET SERVICES « LES PETITS

Séance du Mardi 11 Septembre 2018

GASTRONOMES » POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2018/2019

Le Conseil autorise, à l'unanimité, Madame le Maire ou son délégué à signer la convention de fourniture de repas livrés pour l'année scolaire 2018/2019 avec la Sté « Les Petits Gastronomes », ainsi que l'annexe à la convention pour la mise à disposition gratuite de matériel.

4 - CONVENTION ENTRE LE DEPARTEMENT DE SEINE-ET-MARNE ET LA COMMUNE DE SAINT-GERMAIN-LAVAL POUR LE FONDS DE SOLIDARITE LOGEMENT - Année 2018

Le Conseil autorise, à la majorité (1 voix Contre - Michel HUSSON - et 17 voix Pour), Madame le Maire ou son délégué à signer la convention pour le FSL Année 2018.

5 - MODIFICATION DE LA COMPOSITION DE LA 2^{ème} COMMISSION « Vie scolaire - Enfance - Restauration scolaire - Centre de Loisirs »

Madame le Maire expose au Conseil qu'il convient de modifier la composition de la 2^{ème} Commission « Vie scolaire - Enfance - Restauration scolaire - Centre de Loisirs », comme suit :

Pour mémoire rappel de la composition de la commission au 03/04/2014 :

Président : Madame le Maire

Membres : Mme VIRIN Catherine, M. BERTHIER Hervé, Mme DUHAMEL Nathalie, M. FAGIS Christophe, Mme TELLIER Aline, M. LE GOFF Philippe, M. HUSSON Michel

Il convient d'ajouter Mme BENOIST Simone et M. DIEUX Emmanuel.

Nouvelle composition au 11-09-2018 :

Président : Madame le Maire

Membres : Mme VIRIN Catherine, M. BERTHIER Hervé, Mme DUHAMEL Nathalie, M. FAGIS Christophe, Mme TELLIER Aline, M. LE GOFF Philippe, M. HUSSON Michel, Mme BENOIST Simone, M. DIEUX Emmanuel

6 - SUPPRESSION DU BUDGET ANNEXE « CAISSE DES ECOLES » au 01 JANVIER 2019

Le Conseil supprime, à l'unanimité, le Budget Annexe « Caisse des Ecoles » avec effet au 1^{er} Janvier 2019.

Affaires et questions diverses

7 - ASTREINTES DU PERSONNEL FILIERE TECHNIQUE

Le Conseil décide, à l'unanimité, de modifier la délibération du 31/05/2010 quant aux astreintes du Personnel de la Filière Technique en y ajoutant le cadre d'emploi des Techniciens Territoriaux et tous les grades s'y rapportant.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h48

La parole est donnée au public.

La séance est close à 21h02.

Le comité des fêtes de
Saint Germain Laval
vous propose un spectacle
de magie et la visite
du Père Noël !
Le samedi 15 décembre à 14h
Salle de l'orée de la Bassée



**Le grand magicien
et ses animaux :
Hervé Lister I**



Magicien de Fort Boyard pendant 6 ans !

Inscriptions obligatoires par mail ou par téléphone :

Comitesaintgermainlaval@outlook.fr ou 07.68.85.84.76

Merci d'indiquer le nombre d'enfants, leurs âges ainsi que le nombre d'accompagnateurs

Inscriptions sur les listes électorales



Les demandes d'inscription sur la liste électorale pour les citoyens de nationalité française ainsi que la liste électorale complémentaire (ressortissants d'un des Etats membres de la communauté européenne autre que la France) présentées par les personnes ayant atteint l'âge de 18 ans ou qui atteindront cet âge avant le 28 février 2019 sont reçues en mairie dès à présent et jusqu'au 31 décembre 2018 inclus, si elles n'ont pas été informées de leur inscription d'office.

Durant cette période, les personnes remplissant les conditions pour être électeur et qui ne seraient pas inscrites sur une liste électorale pour quelque cause que ce soit, ou qui ont changé de commune de résidence, doivent demander leur inscription.

Les électeurs ayant changé de domicile à l'intérieur de la commune sont invités à indiquer leur nouvelle adresse à la mairie pour permettre leur inscription sur la liste du bureau de vote auquel ils sont désormais rattachés.

Les demandes d'inscription doivent être déposées par les intéressés eux-mêmes. Toutefois, les personnes qui ne peuvent se présenter à la mairie peuvent adresser leur demande par correspondance ou la faire présenter par un tiers dûment mandaté.

•Pièces à produire à l'appui pour une demande d'inscription

Lors du dépôt de toute demande d'inscription, la mairie est tenue d'exiger la présentation de documents prouvant l'identité et la nationalité du demandeur : carte d'identité, passeport. En outre, les électeurs et les électrices devront se munir de justificatifs établissant leur domicile réel ou les six mois de résidence exigés par la loi. Le droit d'inscription au titre de contribuable s'établit par la production d'un certificat du service des impôts.



Permanence électorale le
lundi 31 décembre 2018 de 10h00 à 12h00.

Elections Renseignements



NOUS CONTACTER

Mairie

1 rue de Verdun

77130 Saint-Germain-Laval

Téléphone : 01 64 32 10 62

Les 5^{èmes} foulées scolaires : cross automnal, journée estivale !

Les années scolaires s'égrainent et le cross des écoliers devient un événement aujourd'hui traditionnel et incontournable.

Les premiers CP y ayant participé, il y a maintenant cinq ans, ont cette année bouclé la boucle avec 5 participations à leur « compteur ».

Pour la plus grande majorité, le jour de la course est attendu avec une grande impatience mais aussi pour certains, appréhension et fébrilité.

D'autres ont les mollets qui fourmillent d'impatience pour en « découdre » avec l'adversaire, soit pour améliorer la « perf » de l'année précédente ou pour ne pas perdre sa notoriété !!!

C'est donc par une journée très ensoleillée et estivale que les 240 enfants accompagnés de leurs enseignantes et parents accompagnateurs avaient rendez-vous au stade de Pontville « Jean-Pierre Masterlinck » la semaine précédent les vacances scolaires de la Toussaint.

800 m, 1000 m, 1500 m et 2000 m tel était le menu copieux qui attendaient les « athlètes » des 6 courses des Grande section de la maternelle, des CP, des CE1-CE2 et des CM1-CM2.



Les garçons, tout comme les filles, s'élançèrent dans leur catégorie avec une seule envie commune : se donner à fond, courir en puisant parfois au plus profond de soi-même, se faire plaisir, se prouver que l'on peut se surpasser pour franchir la ligne d'arrivée à la meilleure place, parfois dans un état de fatigue à la limite de l'épuisement pour les plus « féroces ».

Mais comme tout un chacun, même et surtout en sport, les aptitudes ne sont pas identiques pour tous et le parcours fut terminé par tous les enfants avec courage, ténacité, volonté de bien faire et abnégation.

Certains d'entre eux ont toutefois fait preuve de qualités athlétiques impressionnantes lors de sprints effrénés pour le gain de la course. Il y avait, à n'en pas douter, de la revanche dans l'air suite aux résultats de l'an passé. Mais tel est le sport avec ses joies, ses peines et ses exploits !

A féliciter et remercier aussi les enseignantes multirécidivistes et parents pour avoir escorté, dans les premières foulées « bridées », les élèves puis pour les avoir accompagnés et les soutenir moralement lors de la course .

Un projet n'étant jamais le fruit d'une seule personne, je me félicite d'avoir à mes côtés les enseignantes pour leur travail de préparation auprès des enfants afin des les motiver et initier à ce que peut être une course dans la gestion de ses efforts.

D'autre part, je tiens tout particulièrement à remercier Jacques Jacquin, fidèle à mes côtés depuis le début et qui s'investit sans compter pour le bonheur des enfants lors de la mise en place du parcours la veille de la course. Installation un peu laborieuse en raison de la sécheresse et la dureté du sol.

Je n'oublierai pas Marinette pour sa précieuse et aide efficace qui était aussi de la partie tout comme Gilles, Brigitte, Nolwenn et Bernadette.

Nous avons reçu également une aide indispensable des employés communaux pour la mise en place des infrastructures et du matériel sans oublier Sylvie et Marie-Lysiane qui officiaient aux « fourneaux » pour proposer la collation aux enfants après leur course offerte par la commune.

Merci également à Mme Andrée Zaïdi, pour sa générosité tant, par le SIRMOTOM que par le Conseil Départemental, qui a permis, avec l'aide de la mairie pour les coupes et médailles, de récompenser la totalité des enfants.



Les 5^{èmes} foulées scolaires (suite)



Madame le Maire, présente le matin au stade avec quelques conseillers et l'après-midi à l'école de Courbeton pour la remise des récompenses, a félicité les organisateurs pour la réussite de cette belle journée.

La remise des coupes et médailles par Madame de SAINT LOUP s'est déroulée à l'école de Courbeton dans une très « chaude » ambiance des grands jours avec des applaudissements et des clameurs dignes des plus grands événements sportifs.

Voici ci-après le classement de la version 2018 :

- CP Filles : 1^{ère} ZENGIN Nisa - 2^{ème} BLANDET Lauryne - 3^{ème} HAKIMI Sainai,
- CP Garçons : 1^{er} KONATE Keylian - 2^{ème} JANOT Noam - 3^{ème} MANSOUR Ayoub,
- CE1 Filles : 1^{ère} BECHICHI Lyna - 2^{ème} GRAFFIN SCHOETERS Alice -
3^{ème} COLIZAC- FONTENETTE Shannyce,
- CE1 Garçons : 1^{er} CHENEAU Sasha - 2^{ème} MELIKI Amine - 3^{ème} KONE NIARE Imrane,
- CE2 Filles : 1^{ère} IMIRA Ilyana - 2^{ème} GUERINEAU-LAJON Marion - 3^{ème} BECHICHI Layana,
- CE2 Garçons : 1^{er} SANCTUSSY Aaron - 2^{ème} BIABIANY Kehann - 3^{ème} ESNAULT Elyas,
- CM1 Filles : 1^{ère} SEBASTIEN Oana - 2^{ème} ALTINOR Taïna - 3^{ème} MENZEL-GAUDAIRE Norah,
- CM1 Garçons : 1^{er} PRADIER Louis - 2^{ème} LOUKAKOU Nathanaël - 3^{ème} HERZOG Raphaël,
- CM2 Filles : 1^{ère} FAUS Lucie - 2^{ème} DE GEYTER-NEFF Lise - 3^{ème} DEVIENNE Lucie,
- CM2 Garçons : 1^{er} MAACHOU Nabil - 2^{ème} HAKIMI Naidime - 3^{ème} MANSOUR Aymane.

Michel Husson, organisateur



ALSH « NATHALIE » Wingardium leviosa !

C'est ce que nous ont répété les enfants du centre de loisirs pendant les vacances de la Toussaint !

Hé oui, car Le centre de loisirs s'était totalement transformé en école de magie pendant presque 2 semaines.

Les enfants ont alors pu découvrir le monde merveilleux d'Harry Potter et son école Poudlard à travers différentes activités ensorcelantes : Fabrication de potions, tournois de Quidditch, jeux dans la salle sur demande, réalisation d'un roman photos, coupe des quatre maisons, fabrication de déguisements, de grimoires magiques, de bougies volantes et bien d'autres encore...

Aucune sortie n'a été organisée mais Clément le magicien est venu éblouir tous nos apprentis sorciers lors d'une après midi spectacle et sculpture sur ballons. Il a joué bien des tours aux enfants : disparition d'objets, table volante, potions anti-cauchemars, le mystère reste entier...

En attendant les prochaines vacances, les animatrices du centre de loisirs vous accueillent tous les mercredis sur le thème des animaux domestiques.

N'hésitez pas à vous inscrire !

N'hésitez pas à contacter les services de la mairie pour avoir plus de renseignements.

Noémie CHIANESE

Directrice du centre de loisirs



Attention, le centre de loisirs sera exceptionnellement fermé
du Lundi 24 Décembre au Mardi 1^{er} Janvier 2019 inclus.
Ouverture uniquement les 02, 03 et 04 Janvier 2019.





Sortie exceptionnelle à l'Élysée de nos CM2





Sortie exceptionnelle à l'Elysée de nos CM2

Message écrit à Roberto ALAGNA

Quand nous avons appris que nos CM2 étaient invités et que vous seriez présent nous leur avons fait découvrir quelques oeuvres de votre répertoire car pour eux, c'était un univers inconnu.

Je tenais à vous remercier car vous les avez enchantés. Vous étiez tourné vers eux et ils ont eu l'impression que vous chantiez pour eux, que vous partagiez avec eux un moment important.

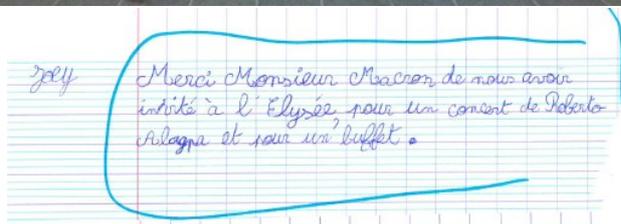
Nous les avons observés et nous avons vu des élèves avec des étoiles dans les yeux, certains retenaient leur souffle, une a même pleuré et nous a dit que c'était la musique qui en était la cause.

Je tenais donc à vous faire part de leurs réactions et encore merci pour ce moment d'échange.

Réponse de Roberto ALAGNA

Merci pour votre message ! Je l'ai transmis à Roberto qui en a été très touché car en effet mardi soir, il a chanté pour les enfants et avant tout pour eux. Je peux même té-

moigner qu'il a travaillé dur avant la prestation pour leur concocter un programme qui convienne à cette tranche d'âge, choisissant les airs d'opéra en pensant tout particulièrement à eux, et les airs plus légers pour les amuser, traduisant notamment la chanson du petit âne exprès pour l'occasion. Il est donc heureux s'il est parvenu à les toucher ou simplement les divertir. Merci également à vous leur enseignante pour votre présence bienveillante à leurs côtés et ce que vous mettez en œuvre pour leur faire connaître ces territoires inconnus pour eux que sont l'opéra, la musique classique ou traditionnelle. Peut être aura-t-il allumé une petite flamme dans le cœur de l'un ou l'autre de vos petits élèves. Pour quelqu'un comme Roberto qui adore les enfants et est un grand amoureux de la voix, votre message est superbe, merci de lui avoir fait savoir.



Les impressions de quelques enfants :

Quand je suis entrée dans le palais de l'Élysée, j'ai été très impressionnée par les gardes et la beauté du palais. On a été accueilli comme des rois. La salle des fêtes était très grande et, quand le tempo Roberto Alagna est arrivé, j'ai été impressionnée. Il a adapté ses chansons à notre âge. Le buffet était très bon.

Jorance

J'ai été impressionnée, étonnée par la grandeur et la splendeur du palais de l'Élysée. Le concert de Roberto Alagna m'a étonné plus.

Aléane A

C'était magnifique, extraordinaire. Ce qui m'a plu, c'est de faire une photo avec le Président. Ce qui m'a impressionné c'est de voir Roberto Alagna, je ne trouve pas les mots. On a de la chance, le concert et le buffet étaient très beaux.

Houda

J'ai beaucoup aimé car voir le Président de la République française est une grande opportunité. Voir un tenor comme Roberto Alagna c'est magique. Le palais de l'Élysée, il y avait des amuse-bouche, des desserts et desserts élégants et les gens étaient bien habillés.

Eden

À l'Élysée, j'ai trouvé que Roberto Alagna chantait super et ce qui m'a impressionné, c'était sa voix qui montait et qui descendait.

Salmony

C'était une soirée exceptionnelle. L'Élysée est magnifique, comme la voix de Roberto Alagna. J'en ai bien profité, un grand merci à Mme de Saint-Loup, aux professeurs et à Mr le Président.

Mathias

À l'Élysée ça s'est très bien passé. Il y avait Roberto Alagna, j'ai vraiment adoré déjà sa voix incroyable. Ça m'a fait plaisir de rencontrer la personne qui dirige notre pays.

Farah

Le que j'ai aimé c'est la beauté du palais et Roberto Alagna avait une belle voix.

Nabil

L'Élysée c'était génial ! La salle des fêtes était magnifique. Roberto Alagna, j'ai adoré, il avait une voix superbe. C'était impressionnant et à la fois stupéfiant. C'était la plus belle sortie de ma vie !

Houda ABOUX

Mais j'ai aimé le décor sur le plafond. Il y avait des bombons au buffet alors que je ne pensais pas du tout.

Ertem

J'ai aimé le buffet et le concert mais ce qui m'a touché le plus c'est quand je suis montée à l'Élysée.

Prisca S

🏠 Cérémonie du 11 novembre 2018



Un public nombreux, est venu participer à la commémoration du centenaire de la fin de la Grande Guerre et accompagner les enfants des classes de CE2, CM1, CM2 de notre école, qui, par leur présence importante, aux côtés de leurs professeurs, ont donné tout son sens à cette cérémonie du souvenir.

Cette commémoration a débuté par la lecture d'une lettre d'un poilu à sa mère, évoquant l'horreur et la souffrance, endurées au quotidien, par les soldats engagés dans ce grand conflit. Joey, Aymane, Louise, Ashley, Mathilde, Jordan, Nabil et Lina ont donné leurs voix à cette évocation, voix dont la fraîcheur et la conviction soulignaient la terrible épreuve, vécue par les soldats.

Anaïs, Eden et Garance ont ensuite récité avec beaucoup d'émotion, un poème de Jacques Hubert Frougier, qui résumait en peu de mots, le déroulement de ce conflit.

Jean Tychensky a procédé à un bref rappel historique des événements de l'année 1918.

« Les enfants ont tout dit, ou presque ! C'était la grande guerre, ils ont vécu l'enfer, c'était la grande guerre, la folie meurtrière ! Il nous reste peut-être à réviser ce pan d'histoire, afin de tenter de le remettre en perspective, avec nos yeux d'aujourd'hui.

Il y a cent ans, le 11 novembre 1918, à cette même heure, sur toute la ligne de front, le clairon, relayé dans le pays par les cloches des églises, sonnait le cessez-le-feu, qui mettait un terme au premier conflit mondial.

Pour cet événement, l'histoire, qui parfois prend des libertés avec la vérité, a retenu le nom du caporal Seillier, qui, le 7 novembre, accueillit les plénipotentiaires allemands venus négocier un armistice dans un village de l'Aisne, oubliant du

même coup, les milliers de clairons qui répercutèrent, de loin en loin ce jour là, la bonne nouvelle. A moins, qu'elle voulut par cette erreur historique, magnifier tous ceux qui furent les acteurs de ce moment chargé d'espoir, en leur donnant un nom.

Quatre années plus tôt, le 2 août 1914, le caporal Peugeot, instituteur de formation, tout un symbole, tombait les armes à la main, à Jonchery, sur le territoire de Belfort, entrant dans l'histoire de France, comme le premier mort français de la Grande Guerre.

Entre ces deux dates, 1.400.000 camarades de ces deux caporaux tomberont à leur tour et plus de 4.000.000 seront blessés, dans les combats qui jalonnent ces quatre années de guerre, et dont les noms évoquent encore de nos jours la fureur des affrontements et les hécatombes qu'ils engendrèrent : pour nous, Mohrange, la Marne, l'Yser, le Chemin des Dames, Verdun, le Grand Couronné, mais également pour nos alliés canadiens, italiens, anglais, russes, Vimy et Passchendale, Caporetto et Vittorio-Veneto, Tannenberg et Lemberg.

Que faut-il célébrer aujourd'hui ? La victoire ? Ou la paix ? L'une et l'autre sûrement !

Mais avant de les célébrer, fallait-il encore mettre un terme à ce conflit !

Souvenons-nous !

A l'orée de 1918, la victoire n'a pas encore choisi son camp !

Pendant tout le printemps, le commandant en chef allemand, le général Ludendorff, tente de manière forcée, de percer le front français.

Il a reçu le renfort des soldats du front de l'est, libéré par la défection russe et possède une incontestable supériorité numérique.

Couronnée de succès au début, d'abord en Picardie en mars, puis sur l'Aisne en mai, enfin en Champagne en juillet, l'offensive allemande se



heurte à la solidité de l'armée française, redevenue la meilleure du monde, avec ses 2000 chars, ses centaines d'avions et une artillerie toujours aussi performante.

Elle plie, recule, mais ne rompt pas. Le 15 juillet, les allemands sont à nouveau, comme quatre ans auparavant, sur la Marne, à 70 kilomètres de Paris.

Devant cette situation, Clémenceau promet Foch.

« Je me suis dit, écrit-il dans ses mémoires, essayons Foch ! Au moins, nous mourrons les armes à la main. J'ai laissé cet homme sensé, plein de raison, qu'était Pétain. J'ai adopté le fou, qu'était Foch. C'est le fou qui nous a tirés de là ! ».

L'attaque allemande bloquée, c'est l'armée française qui attaque ! On connaît la fameuse formule que l'histoire prête au nouveau généralissime « ma droite est tournée, ma gauche recule, mon centre est enfoncé, j'attaque ! ».

Le 18 juillet, la X^{ème} armée du général Mangin débouche de la forêt de Villers-Cotterêts, au petit matin, sans aucune préparation d'artillerie, mais avec 320 chars Renault et une nuée d'avions. L'ennemi est surpris ! En un clin d'œil, la ligne de front allemande est percée. Le repli tourne à la déroute. Désormais plus rien n'arrêtera l'armée française.

Car, contrairement à ce que beaucoup d'entre nous ont appris dans les écoles, ce n'est pas l'armée américaine qui a gagné la bataille de 1918.

Malgré quelques faits d'armes courageux, comme à Saint-Mihiel, ou à Belleau, les troupes américaines inexpérimentées et trop peu nombreuses, n'eurent le temps de peser sur la bataille.

De leur côté, les troupes anglaises, auxquelles nous devons rendre un hommage particulier, car elles furent à nos côtés dès le premier jour, et payèrent un lourd tribut, les troupes anglaises, épuisées par les hécatombes des offensives de 1915 et surtout de 1917, n'étaient plus en mesure de jouer un rôle décisif.

Ce fut donc l'armée française, galvanisée par Clémenceau et commandée par Foch, qui remporta la victoire.

Dans le même temps, les italiens, vengeant leur humiliation de Caporetto deux années auparavant, écrasèrent l'armée autrichienne à Vittorio-Veneto, contraignant l'Autriche à demander le 3 novembre l'armistice.

Au même moment, sur le front oriental, les troupes françaises et leurs alliés serbes, conduite par le général Franchet d'Esperey, enfonçaient la résistance germano-bulgare, rompaient le front de Macédoine et atteignaient le Danube, s'ouvrant la route de Berlin, à moins de deux cents kilomètres de là.

Début novembre, tout est prêt pour l'assaut final. Pétain en Alsace, Castelnau en Lorraine, Franchet d'Esperey sur le Danube vont s'élancer pour pénétrer en Allemagne.

Mais Clémenceau, sous l'amicale pression des anglais et des américains, ordonne l'arrêt de toutes les offensives, dans l'attente de la conclusion d'un armistice, dont les pourparlers se sont ouverts le 7 novembre, à Rethondes.

Un an plus tard le traité de Versailles sera signé, sous la houlette américaine, avec les conséquences que l'on sait. Poincaré et Foch diront : nous avons gagné la guerre et perdu la paix. Nous n'avons pas signé un traité de paix, mais un armistice de vingt ans. Sombre présage, qui se vérifiera vingt années plus tard.

Commémorer ce centenaire, c'est bien sûr se souvenir du sacrifice, et il fut grand, de nos grands anciens, de leur courage, de leur abnégation, de leur souffrance, et rendre à tous ces soldats le vibrant hommage qui leur est dû.

D'aucuns ne voudraient retenir que l'horrible boucherie, qui jalonna ces quatre années de guerre. Et comment contester cette terrible réalité !

Mais, cette terrible réalité ne doit pas en occulter une autre : des hommes acceptèrent de combattre pour quelque chose qui les dépassait et qui s'appelait la France.

Ils étaient le peuple de France en armes, généraux, dont 102 furent tués au combat, officiers, dont la plupart était instituteur ou professeur et dont un sur quatre fut également tué, sous-officiers, soldats, paysans arrachés à leur terre et ouvriers sortis des usines, prêtres et rabbins, médecins, comptables, fonctionnaires, écrivains et poètes, tels Maurice Genevoix, Louis Pergaud, Alain Fournier, Charles Péguy, Guillaume Apollinaire, Roland Dorgeles et Henri Barbusse, unis dans un même élan pour vaincre, sans oublier Poincaré et Clémenceau, figures de proue du monde politique de l'époque, qui dirigèrent le pays au cours de ces quatre années de guerre et qui incarnèrent tous deux l'âme d'un peuple qui ne voulait



pas subir.

Ce peuple en armes, c'était aussi l'arrière et ce n'est pas faire injure aux soldats du front que d'évoquer au passage, le rôle décisif qu'il joua pour alimenter, soutenir et accompagner la bataille. Les femmes y occupèrent une place déterminante, dans les écoles, qui continuaient leur mission éducative et formatrice, dans les usines, d'où sortaient 200.000 obus chaque jour, dans les champs et dans les étables, pour labourer, semer, récolter, dans les hôpitaux, où elles constituaient plus de 90% du personnel et comme marraine de guerre des poilus qui n'avaient plus de famille.

L'hommage à tout ce peuple de soldats, tous les participants à cette cérémonie se le sont appropriés, en écoutant le message de Monsieur le Président de la République, lu par notre Maire, Madame de SAINT LOUP.

Message du Président de la République

A l'occasion du centenaire de l'Armistice de 1918

11 novembre 1918

Un siècle.

Un siècle que l'Armistice du 11 novembre 1918 est venu mettre un terme aux combats fratricides de la Première Guerre Mondiale.

A cet affrontement interminable nation contre nation, peuple contre peuple. Avec ses tranchées pleines de boue, de sang et de larmes. Ses orages de feu et d'acier qui grondaient par tous les temps et déchiraient les cieux les plus calmes. Ses champs de bataille éventrés et la mort omniprésente.

Le 11 novembre 1918, un grand soupir de soulagement traverse la France. Depuis Compiègne où l'armistice a été signé à l'aube, il se propage jusqu'aux champs de bataille.

Enfin, après quatre interminables années de bruit et de fureur, de nuit et de terreur, les larmes se taisent sur le front occidental.

Enfin, le vacarme funeste des canons laisse place à la clameur allègre qui s'élève de volées de cloches en sonneries de clairons, d'esplanades de grandes villes en places de villages.

Partout, on célèbre alors avec fierté la victoire de la France et de ses alliés. Nos poilus ne se sont pas battus pour rien ; ils ne sont pas morts en vain : la patrie est sauvée, la paix, enfin, va revenir.

Mais partout, aussi, on constate le gâchis et on éprouve d'autant plus le deuil : là, un fils pleure son père ; ici, un père pleure son fils ; là, comme ailleurs, une veuve pleure son mari. Et partout on voit défiler des cortèges de mutilés et de gueules cassées.

Françaises, Français, dans chacune de nos villes et dans chacun de nos villages, Françaises et Français de toutes générations et de tous horizons, nous voilà rassemblés en ce 11 novembre pour commémorer la Victoire mais aussi pour célébrer la Paix.

Nous sommes réunis dans nos communes, devant nos monuments aux morts, pour rendre hommage et dire notre reconnaissance à tous ceux nous ont défendus hier mais aussi à ceux qui nous défendent aujourd'hui, jusqu'au sacrifice de leur vie.

Nous nous souvenons de nos poilus, morts pour la France. De nos civils, dont beaucoup ont aussi perdu la vie. De nos soldats marqués à jamais dans leur chair et dans leur esprit. De nos villages détruits, de nos villes dévastées.

Nous nous souvenons aussi de la souffrance et de l'honneur de tous ceux qui ont quitté leur terre et sont venus d'Afrique, du Pacifique et d'Amérique sur ce sol de France qu'ils n'avaient jamais vu et qu'ils ont pourtant vaillamment défendu.

Nous nous souvenons de la souffrance et de l'honneur des dix millions de combattants de tous les pays qui ont été envoyés dans ces combats terribles.

Françaises, Français, nous sommes aussi unis en ce jour dans la conscience de notre histoire et dans le refus de sa répétition.

Car le siècle qui nous sépare des terribles sacrifices des femmes et des hommes de 14-18 nous a appris la grande précarité de la Paix.

Nous savons avec quelle force, les nationalismes, les totalitarismes, peuvent emporter les démocraties et mettre en péril l'idée même de civilisation.

Nous savons avec quelle célérité l'ordre multilatéral peut soudain s'écrouler.

Nous savons que l'Europe unie, forgée autour de la réconciliation de la France et de l'Allemagne, est un bien plus fragile que jamais.

Vigilance ! Tel est le sentiment que doit nous inspirer le souvenir de l'effroyable hécatombe de la Grande Guerre.

Ainsi, serons-nous dignes de la mémoire de celles et ceux qui, il y a un siècle, sont tombés. Ainsi, serons-nous dignes du



sacrifice de celles et ceux qui aujourd'hui, font que nous nous tenons là, unis, en peuple libre.

Vive l'Europe en paix !

Vive la République !

Vive la France !

Après cet hommage, Madame le Maire, accompagnée de deux enfants, a déposé, au nom des habitants de Saint-Germain-Laval, une gerbe au pied du monument aux morts, tandis que des conseillers municipaux allaient fleurir les tombes des combattants de la Grande Guerre de notre village, et les stèles ou plaques qui rappellent leur engagement : Léon, Augustin et Eugène Lagier, Gaston Bègu, Marcel Marteau, Marcel et Eugène Louest, Julien et Georges Chabert, Ernest Teuil, Germain Lignot, Maurice Huyard, Ferdinand Grain, Henri Tourlier, Raphael Laubard, Georges et Gaston Drapier, Albert Bonillot, André Montenon, René Planchon, Marius Simard, Arthur Sylvestre.



L'appel des morts de la Grande Guerre a été ensuite prononcé, suivi de la sonnerie « aux morts » et d'une minute de silence :

Bègue Albert : soldat au 31^{ème} Régiment d'infanterie, mort pour la France le 20 août 1914 à Lexy, près de Longwy

Collet André : soldat au 156^{ème} régiment d'infanterie, mort pour la France le 27 septembre 1914, à la Chapotte, dans la Somme,

Delignat Louis : soldat au 2^{ème} bataillon de chasseurs à pieds, mort pour la France le 30 septembre 1914, à Marretz, dans la Somme,

Coppé Gustave : soldat au 46^{ème} régiment d'infanterie, mort pour la France le 3 octobre 1914, au pied de la butte de Vauquois, dans la Meuse,

Chabert Julien : caporal au 8^{ème} régiment d'artillerie, mort pour

la France le 4 octobre 1914, pendant la course à la mer,

Louest Marcel : soldat au 3^{ème} bataillon de marche d'Afrique, mort pour la France le 11 novembre 1914, sur le canal de l'Yser,

Audier Eugène : soldat au 46^{ème} régiment d'infanterie, mort pour la France, le 3 janvier 1915, au moulin Meurisson, dans la Meuse,

Bègue Henri : soldat au 46^{ème} régiment d'infanterie, mort pour la France, le 8 janvier 1915, au moulin Meurisson, dans la Meuse,

Chesneau Georges : soldat au 46^{ème} régiment d'infanterie, mort pour la France le 8 janvier 1915, à Bolante, dans la Meuse,

Goyard Gaston : soldat au 7^{ème} régiment d'infanterie, mort pour la France le 4 février 1915, à Massiges, dans la Marne,

Fouinat Anatole, soldat au 359^{ème} régiment d'infanterie, mort pour la France, le 8 mars 1915, à Bois-le-Prêtre, dans la Meurthe-et-Moselle,

Collet Julien, soldat au 160^{ème} régiment d'infanterie, mort pour la France, le 16 mars 1915,

Bozières Alexandre, soldat au 122^{ème} régiment d'infanterie, mort pour la France, le 14 avril 1915, à la tranchée de Beau-séjour, dans la Marne,

Drapier Georges : soldat au 37^{ème} régiment d'infanterie, mort pour la France, le 18 mai 1915, à Neuville-Saint-Vaast, dans le Pas-de-Calais,

Drapier Gaston : soldat au 4^{ème} bataillon de chasseurs à pieds, mort pour la France, le 27 septembre 1915, à Dormoise, dans la Marne,

Bègue Edmond : soldat au 21^{ème} bataillon de chasseurs à pieds, mort pour la France, le 27 septembre 1915, à Souchez, dans le Pas-de-Calais,

Laurin Louis : caporal au 305^{ème} régiment d'infanterie, mort pour la France, le 28 septembre 1915, à Neuville-Saint-Vaast, dans le Pas-de-Calais,

Chabert Georges : soldat au 61^{ème} bataillon de chasseurs à pieds, mort pour la France, le 10 octobre 1915, à Carency, dans le Pas-de-Calais,

Chesneau Fernand : soldat au 360^{ème} régiment d'infanterie, mort pour la France, le 14 octobre 1915, à Souchez, dans le Pas-de-Calais,

Laurin Emile : caporal au 34^{ème} régiment d'infanterie, mort pour la France, le 10 novembre 1915, à Forges, dans la Meuse,

Durand Saturnin : soldat au 60^{ème} bataillon de chasseurs, mort

pour la France, le 19 novembre 1915, à Souchez, dans le Pas-de-Calais,

Juillet Emilien : sergent au 131^{ème} régiment d'infanterie, mort pour la France, le 9 février 1916, à la Feuille morte, en Argonne,

Tanné Paul : soldat au 146^{ème} régiment d'infanterie, mort pour la France, le 10 avril 1916, à la côte 304, dans la Meuse,

Tourlier Henri, lieutenant au 324^{ème} régiment d'infanterie, mort pour la France, le 15 juillet 1916, à Biaches, dans la Somme,

Chabert Albert : sergent-major au 4^{ème} bataillon de chasseurs à pieds, mort pour la France, le 18 novembre 1916, à Carency, dans le Pas-de-Calais,

Ditmaison Clément : soldat au 7^{ème} régiment d'infanterie, mort pour la France, le 2 mai 1917, à Moronvilliers, dans la Marne,

Girard Arthur : soldat au 139^{ème} régiment d'infanterie, mort pour la France, le 21 août 1917, à la côte 304, dans la Meuse,

Marteau Marcel : soldat au 411^{ème} régiment d'infanterie, mort pour la France, le 20 février 1918 à Mancel-sur-Seille, dans la Meurthe-et-Moselle,

Bontillot Albert : soldat au 31^{ème} régiment d'infanterie, mort pour la France, en juin 1918,

Louest Eugène : soldat au 164^{ème} régiment d'infanterie, mort pour la France, en juillet 1918, au cours de l'offensive dans les Flandres,

Gilet André : soldat au 104^{ème} régiment d'infanterie, mort pour la France, le 20 août 1918, à Tanny-sur Matz, dans la Meuse,

Bozières André : sergent au 261^{ème} régiment d'artillerie, mort pour la France, le 1^{er} septembre 1918, sur l'Aisne,

Honderlick Félix : soldat au 33^{ème} régiment d'infanterie, mort pour la France, le 1^{er} septembre 1918.

Les noms de l'Adjudant Emilien Mougin et du Maréchal-des-Logis Timothée Dernoncourt, du 1^{er} Régiment de Spahis, morts pour la France le 21 février 2018, à Ménaka, au Mali, et du Caporal Boguz Pochulski, du 2^{ème} Régiment Etranger d'Infanterie, mort pour la France le 21 mars 2018 en Irak, ont été associés à cet appel.

La Marseillaise chantée par les enfants de notre école a clôturé cette cérémonie.

Madame le Maire tient une nouvelle fois à remercier tous les participants à cette cérémonie et notamment les enfants de notre école, qui, sous la conduite de Madame la Directrice, Madame Sophie Zinetti et de leurs professeurs, Madame Christelle Montoux, Madame Mélody Nargeot, ont préparé et

exécuté avec brio leurs interventions. Elle tient également à associer à ces remerciements le porte-drapeau de la commune, Monsieur Jean-Jacques Lourdel, et celui de la fédération nationale des anciens combattants d'Afrique du nord. Elle n'oublie pas, dans ces remerciements, le



personnel communal (Hervé, Patrice, Sylvie, Nadia et Marie-Brigitte) qui s'est investi pour la préparation matérielle de cette manifestation.

PS : le nom d'Arthur Sylvestre a été omis, lors du fleurissement des tombes des enfants de Saint-Germain-Laval ayant participé au premier conflit mondial. Arthur Sylvestre a été mobilisé dès le 2 août 1914 et a servi pendant toute la durée de la guerre au 367^{ème} régiment d'infanterie. Il a notamment participé en 1914, aux combats sur les Hauts de Meuse, en 1915, aux batailles de l'Argonne et aux durs affrontements du Bois-le-Prêtre, en 1916 et en 1917, à la bataille de Verdun, en particulier aux combats de la côte 304, en 1918, à la bataille de la Somme.

Les organisateurs de la cérémonie prient sa famille, ses proches et ses amis de bien vouloir accepter leurs excuses pour ce regrettable oubli.



🏠 Décoration de notre village pour Noël 2019

L'équipe du Comité des Fêtes souhaite créer des décorations durables pour décorer notre village pour les fêtes de fin d'année : Objectif Noël 2019.

Le temps de réaliser ces décorations, nous lançons un appel aux bricoleurs (ses), petits et grands.

Cela commencerait en 2018 pour faire un point sur ce que nous pouvons réaliser à partir de 2019, au rythme d'un dimanche après-midi par mois.

Premier rdv le dimanche 09 décembre 2018 à 13h - Salle du conseil, à l'ancienne mairie.

Pour ce faire, nous avons besoin de matériaux de récupération :

- Bouteilles plastiques blanches et vertes,
- Bois : tranche de tronc ou grosses branches,
- Boîtes à œufs,
- Des capsules Nespresso de couleurs,
- Et tout ce qui vous semble utile.

Toutes les idées sont les bienvenues ainsi que les bonnes volontés !

Ci-dessous, quelques exemples de ce qui pourrait être réalisé (le but étant de décorer au fil du temps tous les quartiers de notre village).



Merci d'avance pour votre collaboration et votre participation !

L'équipe du Comité des Fêtes de Saint-Germain-Laval

Les « SMART GIRLS » de Saint-Germain-Laval

La Fédération Française des Echecs a organisé une journée dédiée aux jeunes filles du programme "smart girls", le dimanche 21 octobre 2018 au château d'Asnières en présence de Marie Sebag, N°1 française et marraine du programme.

Au programme, échanges, simultanées avec les championnes, dédicaces et tournoi rapide...

Le programme "Smart Girls", initié par la FÉDÉRATION INTERNATIONALE DES ECHECS et mis en place dans cinq pays du monde (Chili, Népal, Ouganda, Etats-Unis et France), a été un succès dans notre pays ! Plus d'une centaine de nouvelles jeunes filles ont été initiées à notre sport et la plupart d'entre elles ont rejoint le club de leur ville.

Le club de Saint-Germain-Laval a été sélectionné pour participer à cette très belle aventure. Nous pouvons dire Bravo à Mathilde, Eda, Eloa, Camille, Tessa-Margaux, Belinda, Agathe et Ombelline, nouvelles joueuses du Club de Saint-Germain-Laval (entraînées par notre animatrice Ludovic MELIER) d'avoir participé à cette belle journée en réalisant une simultanée contre la numéro 1 française Marie Sebag et en participant au Tournoi rapide l'après-midi.

N'hésitez pas à pousser la porte de notre club le vendredi soir à partir de 18H. De belles aventures vous y attendent.

L'ÉQUIPE DU CLUB D'ÉCHECS « LE ROI MAT



La salle de musculation de Saint-Germain-Laval

Vous cherchez une activité physique pour la saison à venir ? Que vous ayez juste besoin d'un renforcement musculaire ou envie de « soulever de la fonte », la salle de musculation, située sous la Salle de Sport de Courbeton, vous accueille trois fois par semaine. Les jeunes (à partir de 16 ans), les moins jeunes, les anciens, les hommes comme les femmes peuvent s'y inscrire. L'ambiance est au travail sans oublier la bonne humeur !

L'équipement de la salle permet à chaque adhérent de progresser à son rythme. Des parcours sont d'ailleurs proposés en fonction des capacités et des motivations de chacun.

Si vous désirez des informations, n'hésitez pas à contacter Daniel au 06 11 03 50 69 ou Frédérique au 06 95 83 64 66.

La salle est ouverte les lundis, mercredis et vendredis de 17h00 à 20h00.

Pour les habitants de notre commune, la cotisation annuelle s'élève à 50 € pour les jeunes et 80 € pour les adultes. Les « extérieurs » devront s'acquitter d'une cotisation de 70 € ou 100 €.

Possibilité d'inscription de 3 à 6 mois.



Karatédo Shotokan

Les cours ont repris le lundi 10 septembre, les enfants et ados/adultes ont repris le chemin du « dojo » (*lieu d'entraînement*).

Nous vous invitons à essayer cet art martial japonais, vieux de plusieurs siècles.

Nous vous proposons des cours **adultes** à la salle polyvalente de l'Orée de la Bassée les :

- lundis (*ceintures noires*) de 19h00 à 20h15,
- mardis (*débutants*) de 19h00 à 20h00,

Pour les **enfants**, les :

- lundis de 18h00 à 19h00.

Le certificat et la licence FFKADA sont obligatoires.

La première heure de cours est gratuite. Les kimonos sont en vente au club.

Les cours sont assurés par des professeurs diplômés CQP ou DEJEPS & BEE1.

Nous vous attendons ... à bientôt.

Renseignements : JC MALOUBIER : 06 13 47 77 21



Mission Locale du bassin économique de Montereau



La Mission Locale accueille, conseille et accompagne les jeunes de 16 à 25 ans, en recherche d'emploi ou de formation.

Permanence à la Mairie de 13h45 à 17h30 les mardis :

04 et 18 décembre 2018.

Pour prendre rendez-vous, contacter le 01 60 57 21 07.



BIENTÔT 16 ANS ! PENSEZ AU RECENSEMENT C'EST OBLIGATOIRE



Toute personne (garçon ou fille) de nationalité française doit se faire recenser entre la date de ses 16 ans et la fin du 3^{ème} mois suivant. Après avoir procédé au recensement, il est obligatoire d'accomplir une Journée Défense et Citoyenneté (JDC), anciennement, Journée d'Appel de Préparation à la Défense (JAPD).

🏠 Déchetterie de Montereau-Fault-Yonne

1 rue des Prés Saint-Martin - 77130 Montereau-Fault-Yonne - Tél. : 01 60 57 00 52



Horaires d'Hiver (du 1^{er} octobre au 31 mars)

Lundi : de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 18h00
Mardi : de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 18h00
Mercredi : de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 18h00
Jeudi : de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 18h00
Vendredi : de 13h30 à 18h00
Samedi : de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 18h00
Dimanche : de 9h00 à 12h00

Carte d'accès et pièce d'identité obligatoires

🏠 Collecte des encombrants Vendredi 14 Décembre 2018

Attention, ne sont pas autorisés les déchets d'équipements électriques et électroniques, tous déchets supérieurs à 50kg et qui excèdent 2m de long, les bouteilles et cartouches de gaz, les extincteurs, les produits chimiques et peintures, les déchets automobiles, les végétaux, les gravats, le béton, l'amiante, ainsi que le matériel professionnel et agricole.



Pensez à sortir vos conteneurs la veille et pour faciliter le travail des collecteurs, pensez également à présenter vos conteneurs les poignées tournées vers la route.



🏠 Collecte des déchets

Mardi (poubelle jaune : emballages ménagers)

Jeudi (poubelle marron : déchets ménagers)

Des questions ?

Contactez le  N° Vert **0 800 45 63 15** du SIRMOTOM

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE



A NOTER !

2018

11 Décembre

Conseil Municipal Public à 20h30

Ancienne mairie - Salle du Conseil
8 Rue de Provins

15 Décembre

Visite du Père Noël

avec spectacle et distribution de friandises
Salle des Fêtes de l'Orée de la Bassée



2019

11 Janvier

Vœux du Maire à la population

18h30 Salle de l'Orée de la Bassée



13 Avril

Journée des Arts créatifs de 14h à 18h

Salle de l'Orée de la Bassée

14 Avril

Vide-grenier du COS de Saint-Germain-Laval

Salle de l'Orée de la Bassée



INFORMATION MAIRIE

Les services municipaux seront exceptionnellement fermés les lundis 24 et 31 décembre 2018.

Permanence électorale le
lundi 31 décembre 2018 de 10h00 à 12h00.

ESPACE PUBLICITAIRE

DISPONIBLE

Saint-Germain-Laval



Permanence du Maire,
des Adjoints et des Conseillers
Municipaux

Samedi : de 9h à 11h
(sauf pendant les
vacances scolaires)

Coordonnées de la Mairie
Mairie - 1 rue de Verdun - 77130 SAINT-GERMAIN-LAVAL
Tél. : 01 64 32 10 62 - Fax : 01 64 32 90 69

mairie.st-germain-laval77@laposte.net
(demandes autres que concernant la vie scolaire et périscolaire)

periscolaire@saint-germain-laval.fr
(inscriptions cantines, garderies et centre de loisirs)

Site internet
www.saint-germain-laval.fr



Horaires d'ouverture du secrétariat de la Mairie

Lundi : de 8h30 à 12h et de 14h à 18h
Mardi / Mercredi / Vendredi : de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30
Jeudi : fermé au public toute la journée
Samedi : de 9h à 11h (sauf pendant les vacances scolaires)

Tous droits réservés - Photos Mairie - © 2012 - 2018

Directrice de la publication - Responsable de la rédaction, conception et réalisation :
Marie-Claude de SAINT LOUP, Maire

Distribution et Impression :
Mairie de Saint-Germain-Laval - N° ISSN 0991-2843